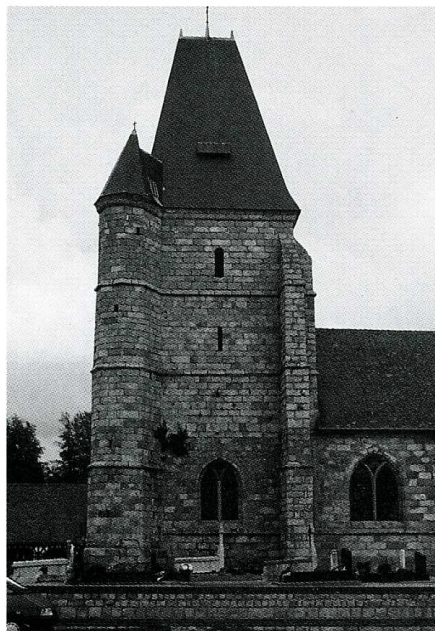


DROSAY

Seine-Maritime, canton de Saint-Valéry-en-Caux, arrond. de Dieppe, 174 hab.



Drosay (Seine-Maritime). Église Saint-Martin, façade sud du clocher et chœur après restauration

Dédiée à saint Martin, l'église paroissiale de Drosay est implantée dans un cimetière fortement rehaussé par rapport au sol naturel. Cette anomalie pourrait indiquer la présence d'une nécropole très ancienne. L'édifice, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, est constitué de deux nefs séparées par une très belle colonnade à chapiteaux octogonaux de grès. La nef du nord de quatre travées est précédée à l'ouest par une façade en grès, calcaire et silex, dont la construction remonte au XIII^e s. L'arc brisé de son portail retombe sur deux élégantes colonnettes ; cette porte est flanquée de deux étroites fenêtres. Au-dessus, le mur pignon est percé d'une rose à huit meneaux (dont deux ont disparu). Un chœur terminé par un chevet plat prolonge la nef de deux travées. Ses maçonneries disparates laissent entrevoir de nombreux remaniements. Un beau retable du XVII^e s., orné au centre d'une toile du XVIII^e s. représentant l'Ascension, occupe le mur du fond. La construction des deux nefs en moyen appareil de grès soigné remonte au XVI^e s. La nef méridionale, précédée d'un massif clocher-porche, s'étale sur cinq travées, rythmées à l'extérieur par des contreforts en grès couronnés par des pierres en dos d'âne dont l'une porte une inscription. Sur le mur de la chapelle nord s'ouvre une chapelle formant un faux croisillon de transept. Dédiée à la

Vierge, elle date de 1613. Au XIX^e s., la couverture lambrissée a été remplacée par une voûte en torchis. L'ensemble des entrails et poinçons des fermes de la charpente ont alors été sciés. La toiture a donc exercé une poussée sur les murs qui n'avaient pas été prévus pour cette surcharge. Il a été nécessaire de remettre la couverture du chœur dans son état ancien. Dans la nef, on a installé provisoirement des tirants métalliques pour réduire la poussée sur les murs. Une subvention de 100 000 F a été versée en 1992 par la Sauvegarde de l'Art Français pour les travaux de réfection de la charpente et de la couverture du chœur.

BIBLIOGRAPHIE

COCHET (Abbé), *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, Paris, 1975, col. 533.

E. C.